

Plateforme permanente de travail : Co-cr  er la ville - Le Droit    la Ville Diverse

14 octobre

De 9.00 hasta 10.30

Le droit    une ville diverse repose sur la responsabilit   et une gestion partag  e des biens communs. Aussi, elle se r  f  re    un trois sujets : diversit  , h  ritage et cr  ativit  .

Les politiques publiques pour la diversit   des villes a besoin d'une consid  ration cl   : l'exercice des biens culturels et l'acc  s    la culture. La pr  sence de manifestations culturelles accessibles    tous,    la fois dans les espaces publics et les infrastructures (biblioth  ques, etc.) en est une manifestation de longue date.

La nouvelles responsabilit   des autorit  s publiques implique de mettre en valeur et de reconnaitre les manifestations culturelles dans les villes. De cette mani  re, l'interculturalit   peut devenir un outil et une place pour le dialogue entre les diff  rentes cultures et les manifestations culturelles dans la ville.

Lugar:

S5
